



Accueillir tous les parents ?
**Prendre en compte les particularités...
des parents ? des enfants ?**
Comment fait-on ici et ailleurs ?
Comment vivre ensemble ?

Pour tous
=
Pour qui?

COMPTE RENDU

**11^e Journée départementale
du Réseau d'Écoute d'Appui et
d'Accompagnement des Parents du Finistère**

Vendredi 26 février 2016 à Quimper
MPT de Penhars



Vendredi 26 février 2016 s'est tenue à Quimper la 11^e journée départementale du Réaap 29.

Plus de 200 participants, professionnels, élus, bénévoles d'association, ont assisté à cette journée organisée autour d'ateliers.

7 thématiques étaient développées dans 7 ateliers.

Philippe Calvez, élu à la ville de Quimper, Martine Stéphan, présidente de la CAF, Éric Moreau, directeur de l'UDAF et Daniel Coum, directeur de Parentel ont introduit la journée.

L'ouverture et la clôture étaient orchestrées par la compagnie de théâtre d'improvisation *Ty catch impro*.

Ateliers

Atelier 1

Vivre ensemble dans nos singularités : parents ou enfants en situation de handicaps

Atelier 2

**Y a-t-il des parents invisibles ?
De qui parle-t-on ? Allez vers ?**

Atelier 3

Du soutien à la parentalité...dans les entreprises, dans les centres commerciaux ?

Atelier 4

Évolution de la famille : accueillir les diverses formes de parentalités ?

Atelier 5

**Quelles sont les conditions à réunir pour
co-construire entre parents et professionnels ?**

Atelier 6

Prise en compte de la diversité culturelle ? Qu'est ce qui nous réunit ?

Atelier 7

Quelle place pour quelle politique pour la parentalité sur mon territoire ?

Atelier 1

Vivre ensemble dans nos singularités : parents ou enfants en situation de handicaps

Animation : Stéphanie Guillemet, Martine Peltier-Le Teuff, Stéphanie Loiseau



Les personnes rencontrées (*parents et professionnels*) aux temps partagés du REAAP, ont livré en toute simplicité leur vécu, leurs ressentis avec beaucoup d'émotions et de sincérités sur ce qu'ils vivaient en tant que parents, professionnels et des fois les deux en même temps.

De l'empathie, de l'ignorance, de la difficulté, de la colère, un parcours, un chemin, une histoire qui se traduit souvent en un combat et le constat parfois de l'impuissance des parents et des professionnels dès lors que l'on est confronté à la situation d'un handicap.

Les parents ont pris la parole pour dire :

Leur souffrance face aux singularités de leur enfant. L'on sent combien la douleur est présente. Participer à l'atelier est une façon de rompre la solitude et de rencontrer des pairs, parents d'enfants handicapés.

Cette souffrance semble parfois indépassable.

Leur colère face aux lourdeurs administratives. L'administration n'occupe pas la même place que les professionnels de l'accompagnement. Parfois peu réactive, elle ajoute aux difficultés qui apparaissent comme des tracasseries, parfois incohérentes. Il est fait le constat des lourdeurs administratives de la MDPH qui amplifient la situation de handicap dès lors qu'il faut effectuer tous les 6 mois des dossiers compliqués et se présenter devant des commissions qui déshumanisent pour rationaliser des aides. Des structures saturées, des personnes non formées, des coûts qui ne peuvent pas être assumés par des familles sont d'autant de freins à la famille confrontée au handicap. Face à cela, certains parents se regroupent en association pour tenter de se faire entendre.

L'attention singulière portée à l'enfant où à l'adolescent avec les multiples adaptations (changement d'école, recherche de structures ou de professionnels qui conviennent le mieux) : une volonté d'engagement des parents aux côtés de leur enfant.

Le temps : tous indiquent combien cet engagement se traduit par du temps. Pour certaines (ce sont des femmes qui s'expriment) s'impose un choix à faire entre accompagnement de l'enfant et projet professionnel.

L'impact sur la famille : fratrie mais aussi conjugalité. Chaque famille développe une histoire singulière en lien avec l'impact du handicap qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un porteur lui-même de handicap.

L'appui ou pas sur les offres d'accompagnement proposées : Qualifiée de bonne rencontre lorsque les parents se sentent en confiance auprès des professionnel(le)s, ou de mauvaise lorsque la confiance ne s'installe pas, que l'accompagnement ne convient pas à l'enfant ou au parent.

Un souhait des parents émerge : la coéducation, le dépassement des préjugés ; si les parents et les professionnels pouvaient cheminer ensemble dans l'intérêt d'un enfant !

Un témoignage : de Valérie, professionnelle qui depuis 7 années accompagne un papa en situation de déficience psychique, montre combien avec du temps, des moments partagés, guidés, une confiance qui se construit, on peut *permettre et* laisser sa place à un père pour exercer sa parentalité.

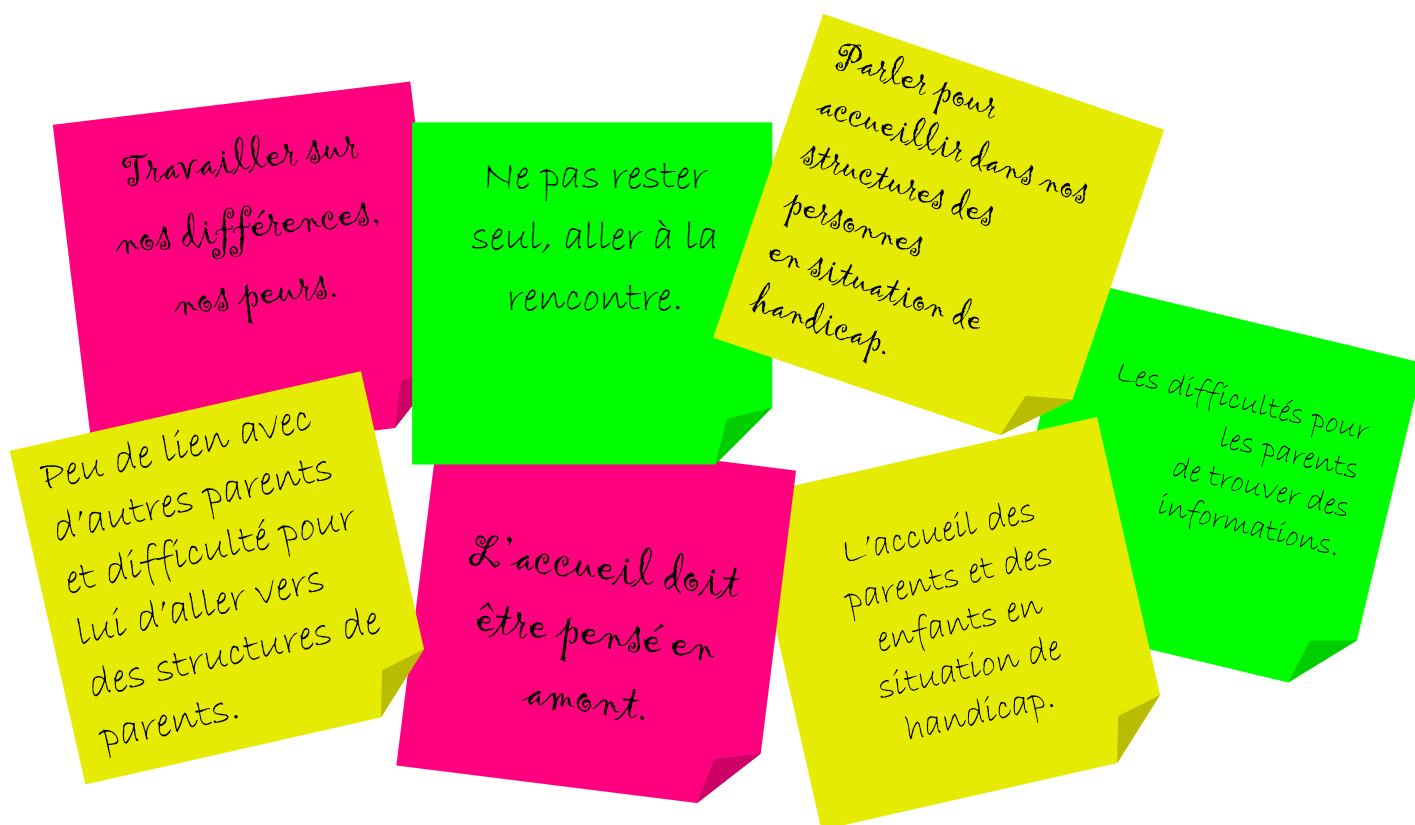
Des paroles de professionnels

On fait le constat de bon nombre de bonnes volontés individuelles : Un directeur de centre de loisirs, une infirmière scolaire, une éducatrice sont d'autant d'exceptions qui montrent que l'on peut vivre ensemble.

Directeur de collège, directeur de centre de loisirs, éducateur sportif, des infirmières scolaires, une éducatrice, auxiliaire de vie sociale(...) des animateurs témoignent de leur volonté de permettre « l'inclusion » des enfants porteurs de handicap. Là aussi, il s'agit pour chacun de développer, dans les parcours de droits communs, un accompagnement personnalisé pour chaque enfant, et un accueil attentif de la famille. Beaucoup indiquent qu'il y faut de la constance, de l'ingéniosité, du temps et des moyens ainsi qu'une volonté et un engagement des professionnels.

Le handicap dans notre société est toujours « pris en charge » et pas suffisamment inclus dans une vie dans laquelle il fait partie. La vision sectorisée, segmentée empêche encore trop souvent une vision *universalis* laquelle devrait être priorisée pour laisser une place de citoyen à tout individu.

Parmi d'autres, le REAAP peut être une réponse pour permettre le dialogue et faire réseau afin de faire se rencontrer parents et professionnels, se mettre à l'écoute de l'évolution des pratiques et soutenir, parents, professionnelles, associations dans leur volonté de se faire entendre des administrations et institutions politiques.



Atelier 2

Y a-t-il des parents invisibles ? De qui parle-t-on ? Allez vers ?

Animation : Nina Le Roux, Stéphanie Le Meur, Vincent Serrazin, Frédéric Floc'h



Les animateurs n'étant pas détenteurs d'un savoir, l'atelier se voulait participatif. La réflexion des uns devant nourrir celle des autres. Afin de favoriser le plus d'échanges possibles entre les participants, quelques petits jeux de mise en scène ont été proposés (débat mouvant, brainstorming avec post-it). 28 personnes ont participé à l'atelier du matin et 32 à celui de l'après-midi.

Les deux groupes étaient principalement constitués de professionnels. Ce document résume les propos évoqués lors des deux ateliers.

Sur le principe du débat mouvant :

➡ À la question « Les parents invisibles se sont-ils déchargés de l'éducation de leurs enfants ? », la réponse est quasi unanime : non. Parents invisibles ne veut pas dire démissionnaires de leur rôle éducatif.

➡ À la question « Les parents invisibles sont-ils ceux qui ne viennent pas aux activités des structures socio-culturelles ? », encore une fois non. Certains parents peuvent être invisibles pour ces structures mais ne le sont pas pour d'autres espaces, d'autres professionnels... (Exemple école, crèche....) Les parents invisibles le sont souvent par choix par peur de la stigmatisation, du classement dans une catégorie, le par un accueil de professionnels qui a déçu.

➡ À la question « Pensez-vous mettre tout en œuvre pour accueillir tous les parents ? » A cette question, l'assemblée est plus partagée ! *C'est une finalité mais cela reste difficile.* Les professionnels doivent partir des besoins de chaque parent hors ceux-ci sont différents les uns des autres et il est difficile de répondre à tous. Toutefois, chaque professionnel doit aller vers, au-devant du recueil des besoins, investir les lieux plus informels où se mêlent les paroles et les attentes des publics. L'accueil des parents dans les structures ou dans les institutions est primordial. Certaines invisibilités résultent souvent d'un mauvais accueil reçu.

Après cette étape de débat mouvant, chaque participant est invité à décliner les freins et les leviers que peuvent connaître les structures où les parents pour lutter contre l'invisibilité.

➤ **Au niveau des structures, les freins qui ressortent sont de l'ordre :**

- De la mauvaise connaissance des publics et de ses besoins,
- De l'accueil fait au public ayant des difficultés à aller vers,
- Des budgets alloués aux structures,
- Des postures négatives des professionnels,
- De l'accessibilité laissée aux parents.

➤ **Les leviers :**

- La prise en compte des spécificités des publics,
- La disponibilité des professionnels,
- La convivialité des lieux,
- Le travail en partenariat et en réseau,
- La bienveillance.

➤ **Ce qui peut entraver la participation des parents :**

- Le regard des autres,
- Le handicap,
- Le manque de temps,
- Inadaptation à leurs besoins,
- Les ressources intellectuelles, financières,
- Les représentations,
- La hiérarchisation des priorités,
- La santé, la langue...
- La mobilité.

➤ **Les leviers à la participation :**

- La prise en compte de l'individu,
- Des ressources financières plus importantes,
- Un accompagnement plus approfondi,
- Une valorisation des compétences de parents,
- Une meilleure écoute des professionnels,
- Un accueil plus convivial, bienveillant.

En conclusion des ateliers qui n'avaient que la prétention d'ouvrir des pistes de réflexion, nous avons retenu qu'il n'y a pas de parents « invisibles ». Rares sont ceux qui le sont au regard de tout type de professionnels. Selon leurs parcours de vie, ces derniers ont des priorités qui ne sont pas forcément celles des professionnels de l'enfance ou du monde socio-éducatif. D'où l'importance de faire réseau, d'être à l'écoute et d'aller vers ceux qui ne serait pas en capacité d'exprimer leurs besoins.

A l'issue de cette journée, une analyse de ce recueil de données aurait été nécessaire. Toutefois, les modalités de la journée départementale du RÉAAP, ne le permettait pas. Ce travail pourra peut-être faire l'objet d'une poursuite lors d'un prochain rendez-vous du RÉAAP.

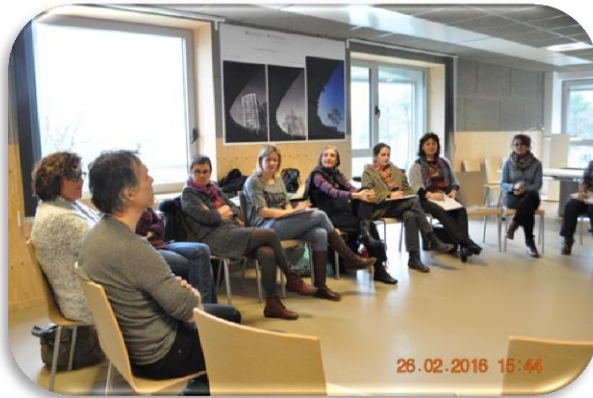
A l'étape du bilan, les quatre animateurs de l'atelier dégagent trois axes sur lesquels s'articulent les problématiques repérées :

- L'absence régulière d'une analyse des besoins et du diagnostic partagé de territoire,
- L'absence de coordination et de dotations spécifiques à la parentalité,
- Le manque de formation autour de la notion de parentalité, et des projets de parents.

Atelier 3

Du soutien à la parentalité...dans les entreprises, dans les centres commerciaux ?

Animation : Julie Manfredi, Jennifer Menez, Thierry Cresel



Introduction : présentation de l'atelier et de chacun des participants (Qu'est-ce que chacun vient chercher sur cet atelier ?).

14 participants (12 professionnels et 2 parents) : comment aller vers les parents, comment informer les parents, comment rencontrer de nouveaux parents, quelles nouvelles formes d'animation proposer, comment concilier vie professionnelle et parentalité ? Jusqu'où les travailleurs sociaux peuvent aller ? Quels lieux ? Quelles limites ? Comment proposer du soutien à la parentalité dans les lieux publics ?

Échanges et exemples donnés par les participants :

- Faciliter la garde d'enfants, avec des entreprises qui financeraient des places en crèche.
- Organiser des rencontres dans des centres commerciaux ou autres lieux publics permettrait d'être une première « porte d'entrée », d'orienter et informer

Ex : Le comité d'entreprise d'une grande entreprise de Landerneau proposait aux salariés parents de se retrouver sur le temps de midi pour échanger en présence bienveillante d'un psychologue de Parentel. Un sandwich était offert (pour donner envie de participer et éviter les retards). Cette expérience s'est arrêtée lorsque la personne à l'initiative de cette démarche est partie à la retraite.

Ex : Dans un collège de Pont-L'abbé, l'équipe éducative (directeur, psychologue et infirmière scolaire) propose des temps de rencontre avec les parents sur différents thèmes (le sommeil, les écrans...)

Autres points abordés au cours de l'atelier :

- Définition du soutien à la parentalité.
- Quelle « bonne » posture est à adopter par l'animateur/travailleur social lors des temps de soutien à la parentalité informels ? Ces temps peuvent-ils / doivent-ils être animés sans professionnels ? (ex. : par des parents ? des bénévoles ? ... ?)

Ex : Dans une crèche, suite à un constat où les parents se retrouvaient sur le parking pour discuter, la directrice a proposé de mettre un espace à disposition des parents après la fermeture de la crèche.

Cela a permis aux parents de se connaître, l'intégration des nouveaux habitants, des solidarités. Après s'être rendu compte que sa présence pouvait freiner les échanges, la directrice a choisi de laisser les parents en autonomie dans la salle, sans présence de professionnel.

Ex : En Israël, des formations sont mises en place pour former des parents à l'animation de groupe et permet la mise en place de « prêts-relais ».

Autres points abordés au cours de l'atelier :

- Jusqu'où aller dans la rencontre avec les parents ? Observer les parents et enfants dans les lieux publics peut permettre aux professionnels des secteurs famille et petite enfance de mieux adapter leur pratique.
- Difficulté parfois pour les parents de rentrer dans l'école, d'échanger avec d'autres parents et l'équipe éducative... Dans certaines écoles, il semble qu'il y ait des « barrières » empêchant parents et professeurs de travailler ensemble.
- Créer des lieux uniques pour les familles permettrait de regrouper l'ensemble des services (lieux de garde, école, ateliers de soutien à la parentalité ou café des parents, suivi individuel en cas de difficultés...), ce qui faciliterait l'accès aux informations, éviterait de nombreux déplacements, encouragerait de le travail en partenariat entre les services...

Ex : Ouverture aux parents lors des cours de cirque enfants, possibilités de rester observer et parfois de participer.

Propositions d'actions et conditions à réunir pour offrir du soutien à la parentalité au plus grand nombre, en dehors des cadres habituels :

Comment ?	- Importance d'une bonne communication notamment sur l'existant près de chez soi - Création de lieux de rencontre conviviaux - Animation de jeux-échange entre parents - Accueil personnalisé animé par des professionnel ou des bénévoles ou des <i>parents-relais</i>
Où ?	- centres commerciaux (aires couvertes, sorties de caisses...) - bibliothèque/médiathèque - écoles (ateliers philo, TAP, participation en classe...) - squares/parc de jeux - entreprises - corps médical/sage-femme ...
Pourquoi ?	Allers vers de nouveaux parents Si les parents sont d'accord, les investir au maximum dans le projet, en leur apportant une aide technique, un accompagnement.

Multiplier les portes/possibilités pour que les parents se rencontrent.

Atelier 4

Évolution de la famille : accueillir les diverses formes de parentalités ?

Animation : Élisabeth Castel, Patrick Thomas, Karine Labous-Rannou



L'atelier était complet le matin et l'après-midi. Malgré le nombre important de participants, il nous a semblé important de prendre le temps de faire un tour de table et une présentation succincte.

M. Thomas a présenté EFA et le paysage de l'adoption actuelle.

Élisabeth Castel a dressé un panorama concernant l'évolution de la famille.

Les mutations sociales, la modernité nous confrontent à de nouvelles façons d'être en famille.

En matière de vie de famille, on pourrait repérer

- une première période 1945-75 : c'est la famille dite « nucléaire » c'est à dire le père, la mère et les enfants. Cette famille est fondée sur le mariage. C'est une famille fortement instituée, elle définit les rôles et les devoirs de l'homme et de la femme dans le cadre du contrat matrimonial.

- une deuxième période: de 70's à nos jours où un nouveau rapport à l'autorité fait jour, on se marie de moins en moins, le rapport homme femme se modifie. Le mariage ne fait plus famille. On va commencer à parler de parentalité.

Parentalité certes, mais ne pas oublier qu'il y a paternité et maternité.

Axer sur la parentalité c'est poser l'enfant au centre du dispositif de la pensée, de l'action. L'enfant n'est pas au centre de la famille, et une famille ne s'origine pas de l'enfant. L'enfant est le descendant de ses parents et des générations qui l'ont précédé.

Parentalité. Fonction parentale. Soutenir la parentalité...

Est-ce que la fonction parentale peut faillir ?

Être parent s'inscrit dans la filiation, qui ne peut pas vaciller. Cela peut poser question, être en souffrance...

La fonction parentale existe parce que tout enfant a des parents. Si l'on veut bien se référer à sa filiation, on ne peut pas dire qu'on va soutenir la fonction parentale. Nous pourrions éventuellement aider les parents dans leur tâches éducatives, les soutenir dans les moments de difficultés liés aux événements de la vie. Ce n'est en aucun cas la parentalité qui serait à soutenir.

On ne peut pas dire aux parents comment ils doivent être parents, c'est antinomique avec la notion de parentalité qui n'est pas une norme sociale mais un processus psychique.

La parenté, c'est une structure anthropologique et elle non plus ne se décrète pas.

Les recherches et études sociologiques nous ont montré ô combien nous pouvons faire famille de différentes manières.

La famille est en mutation, dans une société qui elle aussi bouge. C'est plutôt bon signe. C'est une institution qui s'adapte.

La famille est capable de se décomposer, de se recomposer. On est capable aujourd'hui de trouver des modes nouveaux et plus créatifs d'être ensemble, de façon familiale. Ça oblige à être plus intelligent ! Il faut réfléchir à ce que cela veut dire d'être père, mère, belle-mère, beau-père...

Il y a aussi la question des liens, liens de filiation, liens entre un enfant et des adultes qui ne sont pas de sa famille...

C'est le lien de filiation qui unit les parents à leurs enfants. C'est un lien du corps, qui n'est pas simplement un lien biologique. Même si c'est un enfant adopté ou qui a été conçu en éprouvette, ce qui arrive aux parents résonne au corps des enfants et inversement.

Le lien de filiation est transgénérationnel. Les parents sont eux-mêmes parents en référence aux parents qu'ils ont eus...

C'est dans la filiation que se fait la nomination. (Question de l'identité et des projections...)

Que peuvent nous apprendre ces différentes formes de parentalités ?

- *Réflexions à avoir afin de dépasser le moralisme et l'idéologie, et envisager avec l'aide des sciences humaines, l'évolution de la famille du point de vue des conditions de la fondation du sujet ?*
- *De quoi a besoin un enfant pour se construire en tant que sujet ?*
Cette question du sujet convoque d'autres thématiques :
 - *la famille amène la filiation issue de deux lignées*
 - *la question du désir*
 - *la différence des sexes (on naît fille ou garçon mais on devient fille ou garçon)*
 - *la différence des générations, la place dans la généalogie*
 - *besoin d'un monde intrafamilial*
 - *besoin d'un monde extra-familial*
- *On a pu opposer à un moment donné la famille nucléaire à la famille dite moderne. Monoparentalité, homoparentalité, famille recomposée... et toutes les nouvelles manières d'être parent ; mais attention de ne pas en faire de nouveaux modèles, qui deviennent dès lors aussi aliénants que les précédents.*

Tout ceci amène à différencier famille et professionnel : on ne peut donc pas se substituer aux parents.

Les thèmes abordés dans les échanges matin et après-midi :

- Mutation de la famille : place et statuts accordés aux beaux parents dans les recompositions familiales.
- Adoption : découverte pour de nombreux professionnels de l'adoption, des statuts juridiques et du paysage actuel.

Le Réaap organisera un comité d'acteurs spécifique autour du thème de l'adoption.

Atelier 5

Quelles sont les conditions à réunir pour co-construire entre parents et professionnels ?

Animation : Gabrielle Queignec, Nelly Thomere, Morgane Cotten

Deux ateliers ont animé cette journée, un le matin, l'autre l'après-midi. Chacun était composé de parents et de professionnels. Les parents étaient en large minorité sur les deux groupes mais nous sommes particulièrement satisfaits de leurs participations. Les parents de Brest, qui ont participé au projet « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir », étaient présents sur les deux ateliers et ont largement participé à mettre les autres parents à l'aise et à libérer la parole. Chaque atelier a été divisé en trois temps principaux à partir de l'expérience du chantier "En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir :

1) un temps de mise en mouvement

L'intérêt de la mise en mouvement permet d'identifier les participants à la réunion sous forme ludique et égalitaire. Techniques issues de l'éducation populaire, ces petits jeux permettent de sortir des normes établies, d'éviter la hiérarchisation entre les participants.

2) un temps de réflexion « par pairs »

L'intérêt des groupes de pairs

Cette technique facilite l'émergence d'une parole collective de la part des parents. Parler, s'exprimer en tant que parent engage la personne en tant que telle dans son intimité, dans ses compétences. C'est donc plus facile de le faire en face d'autres parents, on a moins de craintes d'être jugé. L'expérience nous fait aussi dire que les professionnels plus habitués à la prise de parole monopolisent le temps. Ils peuvent s'appuyer sur leur technicité, se « cacher derrière leur employeur ». Les professionnels ont en commun des postures, des compétences qui de fait constitue un groupe plus homogène que les parents.

3) un temps de restitution/échange

Le croisement entre les 2 groupes met à égalité la parole des parents et des professionnels. Une égalité dans l'importance de la parole même si les rôles, les expériences, les savoirs sont différents. Il s'en suit une interconnaissance, une compréhension des logiques des autres, un changement des représentations... Les frottements sont parfois nécessaires. Le partage des points de vue conforte la construction des projets sur des bases solides et partagées.

Les conditions à réunir pour co-construire :

- **Unaniment, la confiance.**

Comment elle s'installe ? Les professionnels doivent :

- valoriser les compétences de chacun
- aucun jugement, acceptation de l'autre
- être à l'écoute, bienveillance
- se rendre disponible et vraiment disponible, « chaque famille doit se sentir unique »
- respecter les engagements
- faire tomber les rapports de force, être sur un pied d'égalité, chacun a sa place
- donner les clés de compréhension des fonctionnements des structures
- ne pas faire à la place du parent, « les aider à faire tout seul »
- adapter son langage et éviter les « jargons » professionnels et les sigles. Ne pas se protéger derrière des "gros mots" incompréhensibles par les parents.
- respecter les rythmes de chacun, notamment des parents.
- prendre le temps. Pour créer une relation, il faut du temps. S'accorder sur les temporalités: celle des professionnels n'est pas celle des parents.

- **Définir un cadre.** Il est important de présenter dans quel contexte la relation va évoluer. Il faut éviter les malentendus, les frustrations pour les deux parties. Il faut définir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Il est important de lever les craintes, de régler certains problèmes dès le départ, de se débarrasser des problèmes « matériels ». S'assurer que chacun a bien compris la même chose en reformulant.
- **Offrir** « le droit d'agir » aux parents qui est un besoin de valorisation. Le professionnel ne doit pas projeter ses envies sur les parents. Le professionnel doit impulser en laissant la place, il ne doit pas non plus surestimer les compétences ou l'investissement des parents pour éviter de les mettre en difficulté.
- **Se former.** Pour les parents présents, il est important que les professionnels aient accès aux formations pour « se mettre à jour dans un monde qui bouge »
- **Communiquer et être visible.** Les parents ont besoin d'informations et ne savent pas forcément ce qui existe sur leur territoire. Pour co-construire, il faut se rencontrer ! Il faut que les lieux soient identifiés mais il faut éviter la connotation « sociale », de lieux pour les « pauvres ou les personnes qui ont des problèmes ».
- **Créer des conditions d'accueil optimales.** Le professionnel doit aménager ses espaces, adapter sa posture, son vocabulaire.

Il est important de noter que selon le professionnel et ses missions, chacun adapte son comportement. Par exemple, un parent pourra ne pas avoir le même comportement face à un instituteur, un éducateur ou un animateur et vice versa. Pour les parents, la relation peut sembler plus simple, dans un premier temps avec un animateur de centre social car il n'y a pas le « poids » des services sociaux. Dans les MPT, centres sociaux, maison de quartier..., les parents n'ont pas d'obligation, de pression.

Atelier 6

Prise en compte de la diversité culturelle ? Qu'est ce qui nous réunit ?

Animation : Marianne Peron (Familles Rurales), Élodie Cornec (Ville de Brest)



Méthode d'animation de l'atelier

- Notre introduction : présentation des animatrices, règles posées pour l'atelier (la bienveillance, toutes les idées sont les bienvenues pour alimenter la réflexion, utiliser un vocabulaire simple compréhensible de tous).

Demande de l'accord des participants sur la méthode utilisée et règles de l'atelier.

- Présentation des participants : présentations croisées en binômes (qui je suis ? pourquoi ce choix d'atelier ?)

- Travail en groupes à partir de situation concrète : trois

situations proposées, consignes de l'atelier (décrypter ce qui se joue et comment on peut agir pour susciter la rencontre et faire semblé)

- Retour en grand groupe : objectif de tirer des pistes d'action plus générales

Les groupes

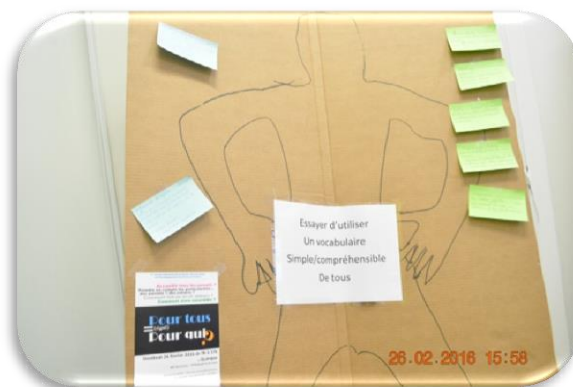
Le matin : 23 personnes

Groupe de personnes ayant tous choisi l'atelier

L'après-midi : 16 personnes

6 personnes ont choisi l'atelier et pour 10 d'entre eux c'était un second choix

Soit sur 39 personnes : quatre parents, deux étudiants, 33 professionnels



Les principales préconisations qui ont émergées

- L'importance de l'accueil** : se sentir accueilli sans jugement et dans un climat de confiance (rôle du professionnel)
Sans jugement : en évitant les conclusions hâtives/les suppositions venant de sa propre expérience (on est tous porteurs de son cadre de référence culturelle, de représentation des autres,)
Un climat de confiance : se mettre en position d'ouverture (avec le sourire)
- « Se mettre à la place de » pour bien comprendre la situation de la personne** : tenir compte de l'autre/de ses différences pour lui donner la possibilité de trouver sa place...
- Pour tous = pour qui = s'adapter = se remettre en question = construire ensemble** des réponses qui conviennent aux personnes que l'on accueille/ sortir des habitudes des structures pour faire différemment = prendre le risque d'innover et de tester des choses nouvelles

Atelier 7

Quelle place pour quelle politique pour la parentalité sur mon territoire ?

Animation : Bénédicte Havard Duclos et Rachel Goulard

Animation et questions proposées :

- Faire réfléchir les participants à ce qui se fait sur sa commune, son territoire en notant sur des post-it les expériences des uns et des autres
- Ciblage des actions : une politique pour tous ou une politique pour les plus vulnérables ? Mais dans ce cas sur quels critères ?
- Développement du soutien à la parentalité dans les lieux qui accueillent déjà les parents ou dans des lieux spécifiques ?
- Articulation services aux enfants/services aux parents ? Avec ou sans les enfants ?
- Articulation soutien aux parents en termes de modes d'accueil par exemple, ou soutien à la parentalité ?
- Soutien à la parentalité :
 - au domicile des parents
 - dans les lieux où les parents sont captifs ? (écoles, crèches)
 - dans les lieux où les parents sont volontaires et viennent librement ?
 - quelle place pour les initiatives de parents par rapport aux propositions des professionnels ?
- Une élue fait part du fait qu'elle est interpellée régulièrement par les professionnels enfance qui observent un déficit de la fonction parentale. Elle se demande comment ça se passe dans les familles.
- Un autre élu informe qu'il y a un axe parentalité dans le contrat enfance jeunesse (CEJ) de sa commune qui permet d'activer des associations, des parents pour aider l'enfant à grandir et devenir un adulte responsable, d'accompagner la parentalité.
- Intervention de B. Havard Duclos pour faire part l'exemple de la politique de soutien à la parentalité au Brésil qui prévoit le versement d'aides financières aux parents en fonction de ce qu'ils font avec leurs enfants par exemple les inscrire à la bibliothèque permet d'avoir une allocation.
- Intervention et échanges autour du fait que les parents ne sont pas assez associés aux politiques.
- Certains parents n'ont pas accès à d'autres réseaux que le leur et n'ont pas la possibilité de sortir de leur milieu : exemple du stage des élèves de 3^e qui repose sur le réseau des parents et qui empêche certains enfants de faire un stage dans un autre milieu que celui de leurs parents.
- Acept : Il existe des lieux « d'éducation partagée » qui sont des lieux communs à plusieurs communes pour les parents. Ils peuvent parler, échanger, questionner. Toute la commune est invitée à échanger dans ces lieux d'éducation partagée. Tout parent a des connaissances ; de les partager tisse un maillage grâce à l'ouverture aux autres. Essayer de travailler avec le savoir des parents
- 60% des enfants ne fréquentent pas un équipement d'accueil du jeune enfant (EAJE), donc les parents de ces enfants ne sont pas en lien avec des professionnels.
- La société serait trop normative et empêcherait certains parents de venir vers les lieux de soutien à la parentalité.
- B. Havard Duclos : le déficit de parentalité n'existe pas. On est parent ou on ne l'est pas. Il n'y a pas de plus ou de moins là-dessus. Selon les moyens dont il dispose, le parent va pouvoir acheter ou pas des services (exemple de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire)

- Soutien à la parentalité :
 - Dans un lieu de mutualisation type guichet unique adossé à une école maternelle car tous les parents y passent à un moment
 - Ou clarté des lieux et de ce que l'on y fait : là on va quand on a un problème de soin, là pour un problème d'éducation, là on vient pour papoter. Des espaces différents pour du conseil de la délégation, du soin.
- Accueil de la dyade enfant/parent ; accueil du parent sans les enfants
- Exemple d'une MPT où il y a une politique d'éducation populaire :
 - L'animatrice explique que parfois l'équipe construit *pour* les parents puis *pour faire avec*. Cette progression permet de trouver le maillage nécessaire à la mixité sociale.
 - Pour elle, il faut des lieux spécialisés (centre social, EAJE, ...) et des lieux informels ou non spécialisés où des parents peuvent se retrouver sans l'étiquette de parent.

Conclusion

La question du projet politique ramène à la question du sens de la rencontre, du sens du projet d'accueil de l'enfant et du parent. Il faut faire avec les parents là où ils sont et là où ils viennent (écoles, EAJE, ...). Les chiffres de capacité d'accueil et de fréquentation n'ont pas de sens si ce que l'on fait pendant ce temps d'accueil ne favorise pas la rencontre avec le parent.



Sur le ton l'humour, Ty Catch impro à travers un spectacle d'une demi-heure est revenu sur l'ensemble de la journée départementale.

« L'atelier 5. On y est arrivé avec plein d'espoir, avec le thème qui nous inspire et là... des grandes feuilles ! Seulement des grandes feuilles ! Pas un post-it présent. Pas un Post-It. PAS UN POST-IT. No repère ! Rien, que dalle ! Des gens désemparés. Aucun Post-it. On a failli déclencher le plan ORSEC, téléphoner à la préfecture. Qu'est-ce qui se passe ? Il n'y a pas de Post-it sur l'atelier 5. »



À la fin de la journée, toute l'équipe organisatrice, (professionnels, parents, bénévoles d'association) était sur scène.



Réaap 29

02 98 43 94 53 / reaap29@wanadoo.fr



www.infoparent29.fr

Le Réaap 29 est copiloté par



association
parentel

